

# **SOCIETE GENERALE SCF**

Société Anonyme au capital de 150 000 000 euros

Siège Social : 17, cours Valmy 92800 Puteaux

479 755 480 R.C.S Nanterre

## **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019**



# **PREAMBULE**

**Le présent rapport financier semestriel est établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.**

**Ce document est déposé auprès de l'AMF selon les modalités prévues par le Règlement Général.**

**Il est mis à disposition sur le site <https://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/investisseurs/investisseurs-dette> .**

# SOMMAIRE

<b>1. PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SCF</b>	<b>4</b>
<b>2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE</b>	<b>7</b>
<b>3. COMPTES SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2019</b>	<b>20</b>
<b>4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE</b>	<b>61</b>
<b>5. LISTE DES OBLIGATIONS FONCIERES EN VIE AU 30 JUIN 2019</b>	<b>63</b>
<b>6. GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES UTILISES</b>	<b>64</b>
<b>7. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</b>	<b>66</b>

# 1. PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SCF

---

## 1.1 Historique et présentation de Société Générale SCF

Société Générale SCF (ci-après dénommée « Société Générale SCF » ou la « Société ») a été créée le 2 novembre 2004 sous forme de Société Anonyme à conseil d'administration.

Elle possède un agrément en qualité d'établissement de crédit spécialisé - société de crédit foncier délivré le 20 décembre 2007 par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI).

La Société est détenue à 99,99% par SOCIETE GENERALE et à 0,01% par SOGEPARTS, elle-même filiale à 100% de SOCIETE GENERALE.

Société Générale SCF a principalement une activité de crédit ; elle ne reçoit pas de dépôts du public et n'effectue aucune mise à disposition ou gestion de moyens de paiement.

Par ailleurs, afin de se mettre en conformité avec l'ordonnance du 27 juin 2013 qui impose aux établissements de crédit de recevoir des fonds remboursables du public, Société Générale SCF a réalisé le 22 février 2016 une émission d'Obligations Foncières au format « retail » dont les caractéristiques lui permettent d'être assimilée à des fonds remboursables du public.

Conformément à ses statuts, elle a pour objet exclusif de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux articles L. 513-3 à L. 513-7 du Code Monétaire et Financier (les « Actifs Éligibles »).

Elle a pour activité le refinancement des portefeuilles de prêts ou d'expositions sur le secteur public et sur les collectivités territoriales octroyés par SOCIETE GENERALE au moyen de l'émission d'Obligations Foncières disposant du meilleur échelon de crédit et admises aux négociations sur tout marché réglementé d'un état membre de l'Union Européenne.

Ainsi, Société Générale SCF consent à SOCIETE GENERALE des prêts garantis par la remise en pleine propriété à titre de garantie de créances originées par SOCIETE GENERALE et constitutives d'expositions sur personnes publiques au sens de l'article L.513-4 du Code monétaire et financier.

Ces prêts sont refinancés par l'émission d'Obligations Foncières (« OF ») qui à ce jour sont notées AAA par Standard & Poor's et Aaa par Moody's.

Son activité s'inscrit donc dans le cadre de la stratégie de refinancement du groupe SOCIETE GENERALE en contribuant à la diversification des sources de refinancement du groupe *via* l'émission d'obligations sécurisées ainsi qu'à la diminution du coût global de refinancement du groupe grâce au refinancement des actifs éligibles à un coût compétitif.

## 1.2 Fonctionnement de Société Générale SCF

La Société est une société anonyme à conseil d'administration dont la gouvernance est décrite dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Conformément à l'article L.513-15 du Code monétaire et financier, Société Générale SCF ne dispose pas de personnel. La gestion ou le recouvrement des prêts, expositions, créances assimilées, titres et valeurs, des obligations ou des autres ressources prévues à l'article L.513-2 du même code ne pouvant être assurés que par un établissement de crédit ou une société de financement liée à la société de crédit foncier par contrat, l'ensemble de sa gestion est donc contractuellement délégué à SOCIETE GENERALE pour les traitements administratifs ainsi que pour les dispositifs de contrôle interne.

Dans ce contexte, la Société a conclu plusieurs conventions avec SOCIETE GENERALE couvrant les prestations suivantes :

- Gestion et recouvrement ;
- Gestion juridique, fiscale et administrative ;
- Prestations comptables ;
- Externalisation du contrôle permanent et du contrôle de la conformité.

## 1.3 Dispositions réglementaires applicables

Société Générale SCF est un établissement de crédit spécialisé au sens de l'article L. 513-1 du Code monétaire et financier. En cette qualité, Société Générale SCF ne peut effectuer que les opérations de banque résultant des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont propres ou de la décision d'agrément qui la concerne.

Conformément à son agrément en tant que société de crédit foncier, Société Générale SCF a pour objet exclusif :

- « de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux articles L. 513-3 à L. 513-7 du Code monétaire et financier » (Code monétaire et financier, article L. 513-2, I, 1°) ;
- « pour le financement de ces catégories de prêts, d'expositions, de titres et valeurs, d'émettre des obligations appelées obligations foncières bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 et de recueillir d'autres ressources, dont le contrat ou le document destiné à l'information du public au sens de l'article L. 412-1 ou tout document équivalent requis pour l'admission sur des marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège » (Code monétaire et financier, article L. 513-2, I, 2°).

En sa qualité d'établissement de crédit, Société Générale SCF est supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »), et soumise aux dispositions du Règlement européen n°575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (« CRR », *Capital Requirements Regulation*).

Société Générale SCF est exemptée du respect sur base individuelle des ratios de capital, conformément aux dispositions de l'article 7 de CRR.

Son statut de société de crédit foncier implique notamment :

- un objet social limité à l'acquisition d'actifs répondant à des critères d'éligibilité stricts fixés par la loi,
- l'application de dispositions législatives dérogatoires à la faillite, inhérentes à ce type de structure d'émission d'obligations sécurisées (covered bonds), parmi lesquelles figurent l'absence d'accélération du passif ainsi que l'existence d'un privilège légal au bénéfice des porteurs d'obligations foncières en application de l'article L.513-11 du Code monétaire et financier.

## 2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

---

**Société Générale SCF**  
Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
479 755 480 RCS NANTERRE

---

### RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

#### I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2019

Au 30 juin 2019, le bilan présente un total de 8 582,50 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2018, le total de bilan était de 8 699,99 millions d'euros. La variation s'explique principalement par le remboursement à l'échéance de la série *syndiquée* n°3 d'Obligations Foncières pour un montant total de 2,25 milliards d'euros en date du 27 mars 2019 et de l'émission de la série *retained* n°43 pour un montant de 2,5 milliards d'euros en date du 29 avril 2019.

L'encours d'Obligations Foncières au 30 juin 2019 est de 8 316,45 millions d'euros (comprenant respectivement 56,45 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Les fonds propres au 30 juin 2019 s'élèvent à 247,36 millions d'euros.

#### Chiffres clés du bilan

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Total Actif	8 582,5	8 700
Dont Prêts octroyés à Société Générale	8 272,7	8 055,2
Total Emissions / OF	8 316,4	8 241,1
Total Fonds Propres	247,3	244,4

#### A- Evolution des actifs

##### 1. Evolution du cover pool (portefeuille d'actifs éligibles)

Au 30 juin 2019, le cover pool d'un montant de 11 833,78 millions d'euros, constitué principalement de prêts aux collectivités locales françaises et étrangères ou garantis par celles-ci, se décomposait comme suit :

<b>Pays et Nature d'exposition</b>	<b>Encours (en millions d'euros)</b>	<b>Pourcentage du cover pool</b>
<b>France</b>	<b>10 030</b>	<b>84,8%</b>
Régions	843	7,1%
Départements	1 796	15,2%
Communes et Groupements de Communes	3 253	27,5%
Etablissements de Santé	1 076	9,1%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	699	5,9%
Expositions garanties par une agence de crédit export	1 980	16,7%
Souverain	217	1,8%
Autres	167	1,4%
<b>Belgique</b>	<b>322</b>	<b>2,7%</b>
Régions	295	2,5%
Expositions garanties par une région	0	0,0%
Expositions garanties par une agence de crédit export	27	0,2%
<b>Autriche</b>	<b>101</b>	<b>0,9%</b>
Expositions garanties par une agence de crédit export	101	0,9%
<b>Finlande</b>	<b>38</b>	<b>0,3%</b>
Expositions garanties par une agence de crédit export	38	0,3%
<b>Danemark</b>	<b>15</b>	<b>0,1%</b>
Expositions garanties par une agence de crédit export	15	0,1%
<b>Royaume-Uni</b>	<b>195</b>	<b>1,6%</b>
Expositions garanties par une agence de crédit export	195	1,6%
<b>Norvège</b>	<b>60</b>	<b>0,5%</b>
Expositions garanties par une agence de crédit export	60	0,5%
<b>Allemagne</b>	<b>450</b>	<b>3,8%</b>
Expositions garanties par une agence de crédit export	436	3,7%
Expositions garanties par un Souverain	15	0,1%
<b>US</b>	<b>127</b>	<b>1,1%</b>
Expositions garanties par une agence de crédit export	127	1,1%
<b>Gulf Cooperation Council</b>	<b>101</b>	<b>0,8%</b>
Expositions garanties par un Souverain	101	0,8%
<b>Qatar</b>	<b>131</b>	<b>1,1%</b>
Expositions garanties par un Souverain	131	1,1%
<b>Institution Supranationale</b>	<b>264</b>	<b>2,2%</b>
Expositions garanties par une Institution Supranationale	264	2,2%
<b>Total</b>	<b>11 834</b>	<b>100%</b>

Parmi les contreparties de type "Autres", se trouvent essentiellement des chambres de commerce et d'industrie ainsi que des services départementaux d'incendie et de secours.

Au premier semestre 2019, Société Générale SCF (ci-après « **Société Générale SCF** » ou la « **Société** ») a maintenu un cover pool diversifié et a continué sa stratégie de diversification d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie. Ainsi, dans le cadre d'une gestion active du cover pool et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées au cours du premier semestre pour un montant de 338 millions d'euros concernant des financements garantis par une agence de crédit export et de 1,11 milliards d'euros concernant des financements aux collectivités locales françaises.

Au 30 juin 2019, le portefeuille est composé de créances saines.

En effet, les créances pour lesquelles des cas de défaut du débiteur ont été constatés ont été sorties du cover pool de Société Générale SCF. Ainsi, en janvier 2019, une créance a été sortie du cover pool pour un montant de 23 millions d'euros en raison d'impayés à plus de 90 jours.

## 2. Evolution des valeurs de remplacement

Au 30 juin 2019, les valeurs de remplacement représentent un total de 247,38 millions d'euros, entièrement constituées de dépôts à vue intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs représentent 2,99% de l'encours d'Obligations Foncières (contre un plafond imposé par la loi de 15%).

## **B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège**

Au cours du premier semestre 2019, Société Générale SCF a réalisé une émission *retained* (série n°43) pour un montant de 2,5 milliards d'euros en date du 29 avril 2019 ayant une maturité au 29 juillet 2021 et servant un coupon de 0,00%, grâce à l'intégration de collateral correspondant à des financements aux collectivités locales françaises pour un montant de 1,11 milliards d'euros et au surdimensionnement existant suite au remboursement à échéance de la série n°3 pour un montant de 2,25 milliards d'euros le 27 mars 2019.

Par ailleurs, au cours de la période, Société Générale SCF a également remboursé à l'échéance, le 21 mai 2019, la série d'Obligations Foncières n°8 correspondant à un placement privé pour un montant de 50 millions d'US dollars.

L'encours d'Obligations Foncières, à fin juin 2019, s'établit à 8 316,45 millions d'euros (dont 56,45 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le Prospectus de Base décrivant le programme d'Euro Medium Term Notes pour l'émission d'Obligations Foncières d'un montant de 15 milliards d'euros a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 21 juin 2019. A cette occasion, ce document a été mis en conformité avec les évolutions du cadre légal et réglementaire.

## **C- Résultats**

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- les intérêts liés aux créances de prêts qui représentent un produit de 25,13 millions d'euros ;
- les autres intérêts et produits qui représentent un produit de 80,14 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte fixe des swaps de couverture ;
- l'impact lié à l'amortissement des primes d'émission qui représentent un produit de 9,54 millions d'euros ;
- les intérêts liés aux Obligations Foncières qui représentent une charge de 98,04 millions d'euros ;
- les autres intérêts ou charges assimilés qui représentent une charge de 8,18 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte variable des swaps de couverture ;
- les intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit, qui représentent une charge de 1,35 millions d'euros, provenant notamment du remplacement des fonds propres à des taux d'intérêts négatifs.

Le produit net bancaire s'élève à 7,23 millions d'euros au 30 juin 2019.

Les frais généraux représentent des charges de structure de 2,64 millions d'euros.

Ainsi le bénéfice net après impôt s'élève au 30 juin 2019 à 2,98 millions d'euros.

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2019**

Dans le cadre d'une gestion active du cover pool, de nouvelles créances ont été mobilisées pour un montant total de 80,56 millions d'euros depuis le 30 juin 2019.

Ces créances faisaient toutes parties de gisements de prêts garantis par des agences de crédit export française et internationales, originés par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Société Générale SCF a fait le choix stratégique de se spécialiser dans les placements privés offrant des prix intéressants et permettant d'optimiser sa gestion ALM en adaptant la fréquence et la taille des émissions à celles du collatéral disponible. Elle peut néanmoins également opter pour le lancement d'émissions publiques ayant des caractéristiques adaptées à ses besoins ALM.

Pour assurer la couverture de ses émissions, Société Générale SCF continue de développer le gisement d'actifs éligibles produits par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE, notamment des créances de prêts garanties par des agences de crédit export française ou internationales finançant des opérations de crédits export.

## **IV. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES LIES A L'ACTIVITE**

### **A- Risque de Crédit**

Il convient de préciser que Société Générale SCF a volontairement souhaité limiter ses activités au financement d'expositions sur des personnes publiques ou garanties par celles-ci et bénéficiant des meilleures notations, bien que son objet social soit plus large conformément aux possibilités conférées par les dispositions des articles L 513-2 et suivants du Code monétaire et financier.

Société Générale SCF porte un risque de crédit direct sur SOCIETE GENERALE qui est son unique débiteur, au titre des prêts qu'elle octroie à SOCIETE GENERALE. Société Générale SCF étant détenue à 100% par SOCIETE GENERALE, elle n'est pas encadrée par des limites sur sa maison mère conformément aux instructions Groupe SOCIETE GENERALE.

Il existe également un risque de crédit par transparence sur le portefeuille d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie pour lequel un dispositif de mesure et de surveillance est mis en place.

Société Générale SCF ayant établi des conventions d'assistance et de gestion avec SOCIETE GENERALE, le dispositif de mesure et de surveillance du risque de crédit de la Société s'appuie sur le dispositif en vigueur au sein du Groupe SOCIETE GENERALE.

Ainsi, toute opération fait l'objet d'un dossier de crédit visé par la Direction des risques et les créances constitutives de ce portefeuille font l'objet d'un suivi des risques conformément à la politique de crédit Groupe SOCIETE GENERALE décrite dans son Document de Référence 2019.

Par ailleurs, afin d'encadrer la gestion des risques de crédit du Groupe SOCIETE GENERALE, la Direction des Risques a défini un dispositif de contrôle et de surveillance reposant sur les éléments suivants :

- Revue de portefeuille et suivi sectoriel ;
- Suivi des risques pays ;
- Stress tests de crédit.

En sus de ces dispositifs du Groupe SOCIETE GENERALE, Société Générale SCF applique les critères suivants pour la sélection des actifs remis en garantie :

- Application des critères d'éligibilité légaux ;
- Application des critères en termes de diversification et de seuils de concentration correspondant à un niveau de risque acceptable, soumis par le Comité des risques de Société Générale SCF et validés par le Conseil d'Administration de la Société ;
- Validation de l'éligibilité par le Contrôleur Spécifique ;
- Revue de la qualité du portefeuille par les agences de notation.

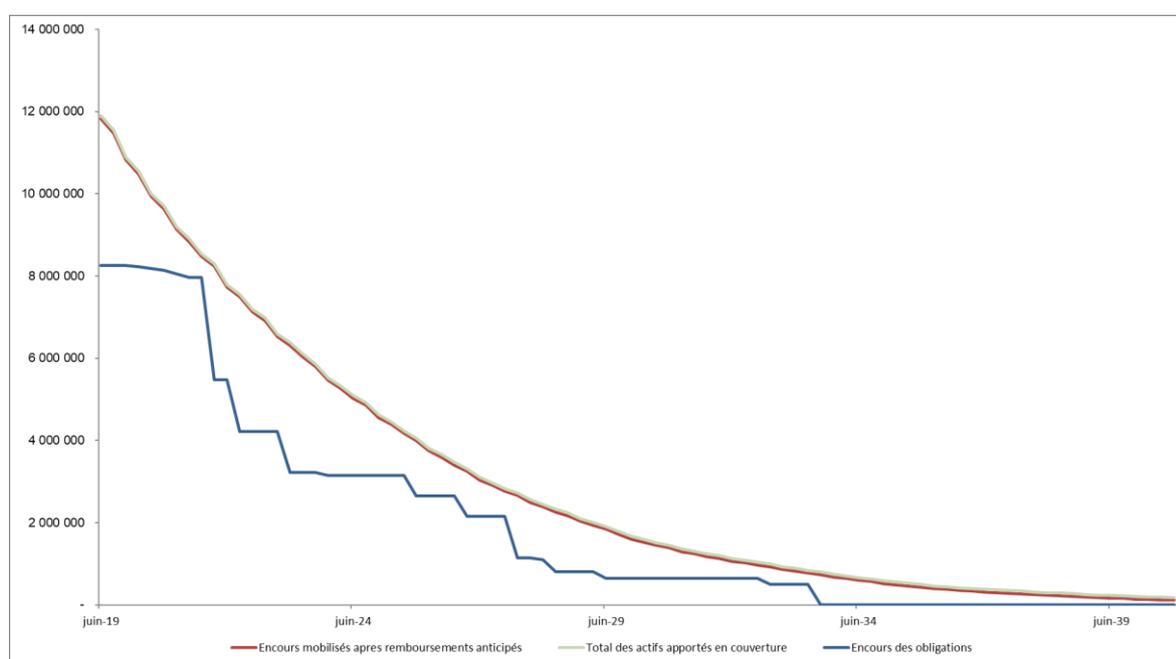
Le risque de crédit pris par les investisseurs d'Obligations Foncières est couvert par un surdimensionnement en actifs apportés à titre de garantie par rapport aux montant d'Obligations Foncières émises. Société Générale SCF respecte les règles de surdimensionnement prévues par l'article L.513-12 du Code monétaire et financier. A ce titre, le ratio de couverture doit être supérieur à 105%.

Le ratio de couverture correspond au rapport du total des éléments d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas échéant après pondération, y compris les valeurs de remplacement, sur le total des ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.513-11 du Code monétaire et financier (ressources dites privilégiées).

Au 30 juin 2019, le ratio de couverture au sens réglementaire s'établissait à 142,80%.

En outre, conformément aux dispositions réglementaires, le plan de couverture prévisionnel vise à s'assurer que toute impasse de couverture des Obligations Foncières émises par des actifs transférés, doit pouvoir être couverte par des actifs éligibles disponibles et / ou par des hypothèses conservatrices de nouvelle production.

Au 30 juin 2019, sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 1,45%, correspondant au taux moyen historique observé depuis 2008, aucune impasse de couverture n'est observée, et ceci sans recours aux réserves disponibles ni à la nouvelle production.



## B- Risques structurels

### 1. Risque de Taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. La conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet ainsi de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêts ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SCF par la suite. Ainsi la marge commerciale entre les produits liés aux prêts collatéralisés et les charges liées aux Obligations Foncières est complètement immune contre le risque de taux.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des impasses calculées sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SCF à production arrêtée, détaillés sur les 20 ans

à venir avec des impasses mensuelles sur les 12 premiers mois, puis annuels sur les 19 années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 0,1% et pour une baisse parallèle des taux de -0,1%, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Par ailleurs, ont été introduits deux scénarii de stress supplémentaires :

- un scénario de stress à la baisse avec un aplatissement de la courbe des taux et
- un scénario de stress à la hausse avec la pentification de la courbe.

La décomposition est la suivante (en millions d'euros) :

			juin 2019	
Scenario	Currency	Buckets	Sensi	Limits
<b>-10 bps pilotage</b>	<b>EUR</b>	<b>GL</b>	<b>0,04</b>	-0,25
		<b>CT</b>	-0,00	-0,25
		<b>MT</b>	0,01	-0,25
		<b>LT</b>	0,03	-0,25
<b>+10 bps pilotage</b>	<b>EUR</b>	<b>GL</b>	<b>-0,04</b>	-0,25
		<b>CT</b>	0,00	-0,25
		<b>MT</b>	-0,01	-0,25
		<b>LT</b>	-0,03	-0,25
<b>NIRDOWN pilotage</b>	<b>EUR</b>	<b>GL</b>	<b>0,14</b>	-1,19
<b>NIRUP pilotage</b>	<b>EUR</b>	<b>GL</b>	<b>-0,17</b>	-2,03

## 2. Risque de Change

Pour les émissions en US dollars, Société Générale SCF a éliminé le risque de change par la mise en place de swaps financiers de couverture euros/dollars. De ce fait, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de change sur ces émissions et respecte donc la limite de +/- 0,6 millions d'euros. Il est à noter qu'il n'y a plus d'émissions en US dollars en vie au 30 juin 2019, la dernière ayant été remboursée en mai 2019.

## 3. Risque de Liquidité

Les opérations courantes de Société Générale SCF sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité, ne générant donc pas de risque structurel de liquidité :

- les émissions obligataires sont adossées à des prêts à SOCIETE GENERALE ;

- les ressources de Société Générale SCF sont structurellement supérieures aux emplois et les tombées en principal et intérêt des actifs sont supérieures aux tombées en principal et intérêt des passifs à la différence près des dettes fournisseurs ;
- la trésorerie de Société Générale SCF est strictement positive et évolue en fonction de l'évolution du résultat.

Ainsi, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de transformation, la maturité des prêts à l'actif correspondant exactement à celle des Obligations Foncières émises.

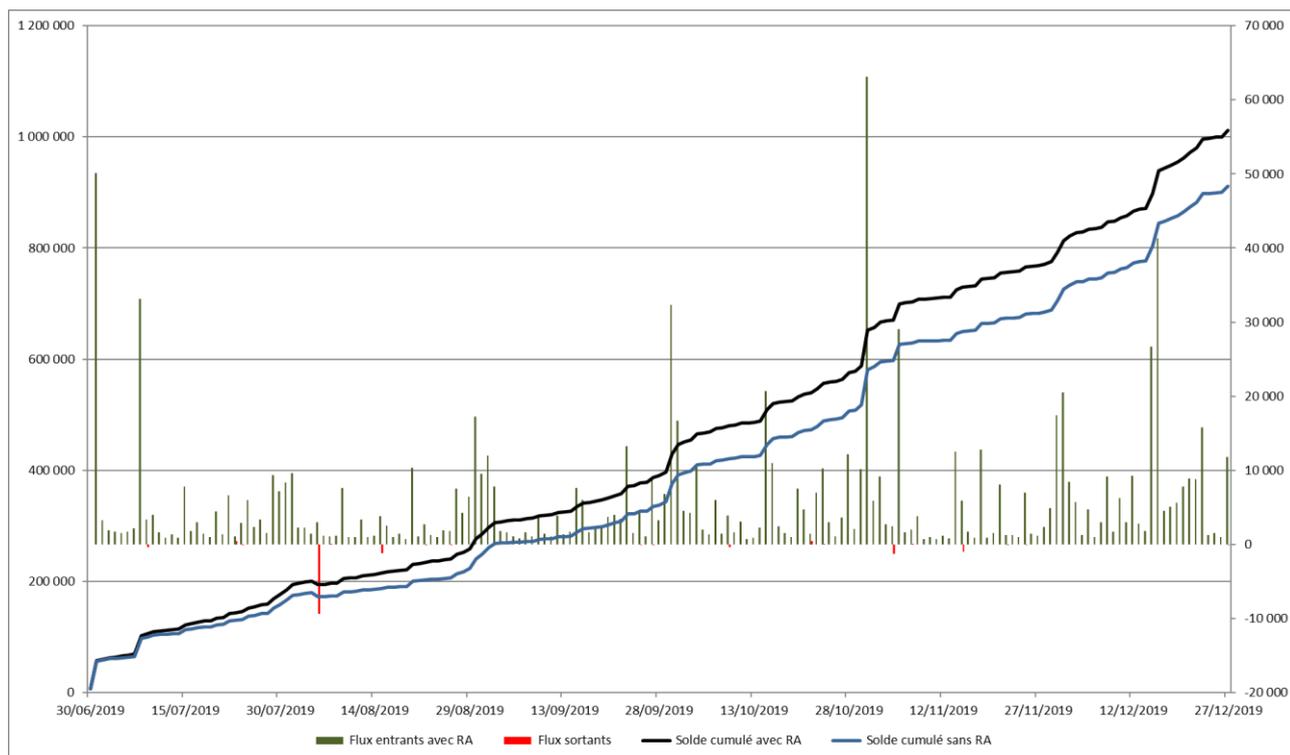
Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité entre les passifs et les actifs ainsi que l'absence de plafonnement sur les entrées de trésorerie.

En outre, le risque de liquidité est également apprécié par transparence en évaluant le besoin de liquidité entre les flux des Obligations Foncières et les flux des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie.

Ainsi, la liquidité à 180 jours de Société Générale SCF est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- Les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts mobilisés reçus en garantie ;
- Les sorties de trésorerie correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêt des échéances des Obligations Foncières émises ;
- Une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 30 juin 2019. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 1,85% au 30 juin 2019.



A partir du 30 juin 2019, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 57,5 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du semestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de ressources disponibles qui consistent principalement en :

- Des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105 % des ressources privilégiées) ;
- Des valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R.513-7 du Code monétaire et financier.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 2 375,4 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R.513-7 du Code monétaire et financier représentent un total de 240 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1 755,4 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R.513-7 du Code monétaire et financier au dernier jour représentent un total de 239,8 millions d'euros, correspondant au remplacement en dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE. La diminution du montant par rapport au premier jour s'explique par l'application de taux d'intérêt négatifs.

## **C- Risque Opérationnel**

Société Générale SCF sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre des conventions d'assistance, d'externalisation et de gestion et recouvrement conclues à la création de la Société.

Ainsi, le risque opérationnel lié à Société Générale SCF est intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE. La gestion des opérations est intégrée dans les outils et systèmes de SOCIETE GENERALE en limitant les opérations manuelles, voire en les rendant presque inexistantes.

Les dispositifs de mesure et de pilotage des risques opérationnels du groupe Société Générale applicables à Société Générale SCF sont détaillés dans le Document de Référence 2019 de SOCIETE GENERALE.

Néanmoins, Société Générale SCF dispose de son propre RCSA (Exercice d'auto-évaluation des risques et des contrôles) qui fait apparaître un risque résiduel « Faible ».

## **D- Risques juridiques**

Les risques juridiques sont suivis dans le cadre des risques opérationnels et régulièrement évalués lors des exercices RCSA.

Les principaux risques juridiques pour Société Générale SCF sont liés à la documentation juridique relative aux émissions d'Obligations Foncières. Ces risques sont évalués comme « faibles » après prise en compte des dispositifs de couverture suivants :

- la documentation juridique est très encadrée : elle est rédigée par un cabinet d'avocats externe mandaté par Société Générale SCF puis est revue et contrôlée par les équipes de juristes spécialisés de SOCIETE GENERALE, les équipes Front Office en charge de la gestion de l'entité, ainsi que par le cabinet d'avocats de l'Arrangeur ;
- la seule contrepartie directe de Société Générale SCF est SOCIETE GENERALE.

Il est à noter par ailleurs qu'à ce jour aucun incident ou litige lié à des risques juridiques ne s'est produit concernant Société Générale SCF.

## **E- Risque sur le non-respect des contraintes réglementaires et/ou prudentielles**

Ce risque peut être distingué en deux catégories :

- Risque lié au non-respect des réglementations ou lois applicables aux établissements de crédit et de société de crédit foncier (y compris production des reportings réglementaires) ;
- Risque lié à la non mise en conformité avec de nouveaux textes légaux ou réglementaires applicables aux sociétés de crédit foncier.

Les mesures d'atténuation de ces différents risques se déclinent de la manière suivante :

- Conformément à l'article L.513-23 du Code monétaire et financier, le Contrôleur Spécifique veille au respect par la Société des articles L.513-2 à L.513-12 du Code monétaire et financier régissant les sociétés de crédit foncier ;
- Le dispositif de suivi et de contrôle de la Société sont intégrés au dispositif de suivi et de contrôle du Groupe SOCIETE GENERALE concernant les réglementations applicables aux établissements de crédit et les reportings réglementaires spécifiques aux sociétés de crédit foncier ;
- Mise en place d'une veille réglementaire, qui est assurée notamment par les canaux suivants :
  - o L'ECBC (European Covered Bond Council) informe la Société des évolutions réglementaires spécifiques aux émetteurs d'obligations sécurisées au niveau européen via des publications et communications régulières ;
  - o Le contrôleur spécifique informe régulièrement la Société sur les sujets en discussion concernant les sociétés de crédit foncier ;
  - o Veille réglementaire au niveau du groupe SOCIETE GENERALE.

## **F- Risque de dépendance à l'égard du Groupe SOCIETE GENERALE**

Conformément à l'article L.513-15 du Code monétaire et financier, la gestion ou le recouvrement des prêts, expositions, créances assimilées, titres et valeurs, des obligations ou des autres ressources prévues à l'article L.513-2 ne peuvent être assurés que par un établissement de crédit ou une société de financement liée à la société de crédit foncier par contrat.

Dès lors, Société Générale SCF ne dispose pas de personnel. L'ensemble de sa gestion est donc délégué à SOCIETE GENERALE pour les traitements administratifs ainsi que pour les dispositifs de contrôle interne.

Ainsi la Société a conclu plusieurs conventions avec SOCIETE GENERALE couvrant les prestations suivantes :

- Externalisation du contrôle permanent et du contrôle de la conformité ;
- Gestion et recouvrement ;
- Gestion juridique, fiscale et administrative ;
- Prestations comptables.

Les risques liés à ces prestations de services essentielles externalisées font l'objet d'un suivi dans le cadre du dispositif de contrôle interne de Société Générale SCF.

Par ailleurs, d'autres fonctions sont exercées par SOCIETE GENERALE en tant qu'agent placeur, contrepartie de swap, teneur de compte et emprunteur. Ces différentes fonctions sont contractuellement bien distinctes et documentées, limitant ainsi le risque de conflit d'intérêt.

## **G- Risque relatif au mécanisme de « bail-in » (Directive BRRD)**

Pour les obligations foncières, la Directive BRRD indique que l'autorité de résolution compétente ne devrait pas exercer de mesure de réduction ou de conversion concernant les obligations sécurisées, dont les covered bonds et dettes revêtant la forme d'instruments financiers de couverture faisant partie intégrante du pool de collatéral de couverture et qui, selon la loi

nationale, sont sécurisés de façon similaire aux covered bonds, qu'ils soient gouvernés par une loi d'un état membre ou d'un pays tiers.

Cependant, les dettes pertinentes pour les besoins du Pouvoir de Renflouement Interne incluront toutefois la créance des porteurs des titres émis en vertu du programme, seulement si et à concurrence de la part du titre qui excéderait la valeur du pool de collatéral de couverture auquel le titre est adossé.

Ce risque est toutefois très limité compte tenu de l'obligation réglementaire pour la Société de respecter un ratio de couverture des ressources privilégiées par les actifs reçus à titre de garantie, au moins égal à 105%.

## **V. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que Société Générale SCF n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

## **VI. SUCCURSALES**

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune succursale.

## **VII. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SCF ne détient aucune participation et, par conséquent, n'a pas de filiale.

## **VIII. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE**

Nous vous précisons que Société Générale SCF n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle.

## **IX. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 30 juin 2019, à hauteur de 14 999 999 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 1 action (0,01 %) par 1 autre personne morale (SOGEPARTS) appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

## **X. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

La Société est concernée par les dispositions de l'article L.225-102-1, alinéa 5 du Code de commerce et à ce titre doit publier les informations sociales et environnementales prévues à l'article R.225-105-1, I et II du Code de commerce.

Cependant, Société Générale SCF ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée.

Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de moyens matériels et bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par le Groupe SOCIETE GENERALE et présentées dans son Document de Référence.

## **XI. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels au 30 juin 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2019 font apparaître un bénéfice en cours de formation de 2,98 millions d'euros.

## **XII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention réglementée visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue sur le premier semestre 2019.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2019 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 3. COMPTES SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2019

---

BILAN ET HORS BILAN .....	22
Actif Passif .....	22
Hors Bilan .....	24
COMPTE DE RESULTAT .....	26
Compte De Resultat .....	26
ANNEXE .....	29
INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT .....	32
Operations Interbancaires Et Assimilees .....	32
Creances Sur Les Etablissements De Credit .....	33
Immobilisations Corporelles Et Incorporelles .....	34
Amortissement Des Immobilisations Corporelles Et Incorporelles .....	34
Ventilation Des Dotations .....	34
1 - Autres Actifs Et Comptes De Regularisation .....	35
Dettes Envers Les Etablissements De Credit .....	36
Dettes Representees Par Un Titre .....	37
Autres Passifs Et Comptes De Regularisation .....	38
Evolution Des Capitaux Propres .....	39
Variation Des Capitaux Propres .....	40
Produits Et Charges D'interets .....	41
Produit Net Des Commissions .....	42
Charges Generales D'exploitation .....	43
Effectif Moyen .....	44
Impots Sur Les Benefices .....	45
Situation Fiscale Differee .....	46
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS .....	48
Operations Non Inscrites Au Bilan .....	48
Engagements Non Comptabilises En Hors Bilan .....	49
Operations En Devises .....	50
Engagements Sur Instruments Financiers A Terme .....	51
Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir .....	52
Identite De La Societe Consolidante .....	53
Integration Fiscale .....	54
Informations Concernant Les Entreprises Liees .....	55
Honoraires Des Commissaires Aux Comptes .....	57
Ventilation Des Produits Bancaires .....	58
Tableau Des Flux De Tresorerie .....	59

**BILAN  
et HORS-BILAN**

**BILAN ET HORS BILAN****Actif Passif****ACTIF**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	19	8	11
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	8 520 090	8 504 253	8 430 955
A vue	7 358	9 036	6 720
A terme	8 512 732	8 495 216	8 424 235
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-	-
Locationsimple	-	-	-
Immobilisations incorporelles (note 4)	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Capital souscrit non versé	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Autres actifs (note 5)	561	566	463
Comptes de régularisation (note 5)	61 830	195 166	95 651
<b>Total</b>	<b>8 582 501</b>	<b>8 699 992</b>	<b>8 527 080</b>

**PASSIF**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit (note 6)</b>	<b>8</b>	<b>200 031</b>	<b>5</b>
A vue	-	-	-
A terme	8	200 031	5
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
<b>Dettes représentées par un titre (note 7)</b>	<b>8 316 453</b>	<b>8 241 100</b>	<b>8 274 259</b>
Bons de caisse	-	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	8 316 453	8 241 100	8 274 259
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
<b>Autres passifs (note 8)</b>	<b>1 619</b>	<b>4 295</b>	<b>1 898</b>
<b>Comptes de régularisation (note 8)</b>	<b>17 066</b>	<b>10 187</b>	<b>10 249</b>
<b>Provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres (note 9)</b>	<b>247 355</b>	<b>244 380</b>	<b>240 669</b>
Capital	150 000	150 000	150 000
Primes d'émission	-	-	-
Réserves	4 719	4 358	4 357
Ecart de réévaluation	-	-	-
Provisions règlementées	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	89 661	82 794	82 794
Résultat de l'exercice	2 975	7 229	3 518
<b>Total</b>	<b>8 582 501</b>	<b>8 699 992</b>	<b>8 527 080</b>

Résultat de l'exercice en centimes : 2 975 110.64

Total du bilan en centimes : 8 582 500 642.62

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

## Hors Bilan

### HORS BILAN

(En milliers d'EUR)	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	-	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-
Autres engagements donnés	-	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	-	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-	-
Titres à recevoir	-	-	-
Autres engagements reçus	-	-	-
<b>AUTRES ENGAGEMENTS</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>30/06/2018</b>
<b>Opérations en devises (note 15)</b>			
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir		43 668	42 889
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner		37 327	37 327
<b>Engagements sur instruments financiers à terme (note 16)</b>	<b>2 900 000</b>	<b>5 193 668</b>	<b>5 322 889</b>
<b>Autres engagements (note 14)</b>	<b>11 833 775</b>	<b>11 235 713</b>	<b>11 091 027</b>
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	11 833 775	11 235 713	11 091 027
<b>Engagements douteux</b>	-	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**COMPTE DE  
RESULTAT**

**COMPTE DE RESULTAT**  
**Compte De Resultat**

**COMPTE DE RESULTAT**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
<b>+ Intérêts et produits assimilés (note 10)</b>	<b>105 265</b>	<b>320 579</b>	<b>166 606</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	25 125	67 151	33 796
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	-	(587)	(317)
+ Autres intérêts et produits assimilés	80 140	254 014	133 127
<b>- Intérêts et charges assimilées (note 10)</b>	<b>(98 022)</b>	<b>(304 700)</b>	<b>(158 621)</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	(1 345)	(964)	(456)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(88 499)	(255 765)	(133 599)
- Autres intérêts et charges assimilées	(8 178)	(47 972)	(24 566)
<b>+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Produits sur opération de location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Commissions (charges)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Opérations sur titres de transaction	-	-	-
- Opérations de change	-	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-	-
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Plus ou moins value	-	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-	-
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Opérations faites en commun	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-	-
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(13)</b>	<b>(32)</b>	<b>(16)</b>
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(13)	(32)	(16)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>7 231</b>	<b>15 846</b>	<b>7 969</b>
<b>- Charges générales d'exploitation (note 12)</b>	<b>(2 637)</b>	<b>(4 585)</b>	<b>(2 553)</b>
- Frais de personnel	-	-	-
- Autres frais administratifs	(2 637)	(4 585)	(2 553)
<b>- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 594</b>	<b>11 261</b>	<b>5 416</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-	-
- Autres opérations	-	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 594</b>	<b>11 261</b>	<b>5 416</b>
<b>+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Immobilisations financières	-	-	-

- Immobilisations incorporelles	-	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>4 594</b>	<b>11 261</b>	<b>5 416</b>
+ / - Résultat exceptionnel	-	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 13)	(1 619)	(4 032)	(1 898)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 975</b>	<b>7 229</b>	<b>3 518</b>

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

# **ANNEXE**

## NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SCF SA ont été établis conformément aux dispositions :  
du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Selon l'Art 513-2, SG SCF est un établissement de crédit spécialisé. La société a pour objet de consentir ou d'acquiescer des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L513-3 à L.513-7.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis :
  - \* soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente ;
  - \* soit d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF. Toutefois ce cautionnement s'inscrit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat et sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier,
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.513-4.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :  
continuité de l'exploitation,  
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,  
indépendance des exercices,  
et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

### CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 30 juin 2019.

### CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:  
lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),  
lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,  
s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 30 juin 2019.

### DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'art L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées ».

Au titre de l'art L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

#### **OPERATIONS EN DEVICES**

Conformément aux règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.

Les opérations initiées sont enregistrées en devises par la contrepartie de comptes de positions de change par devises.

A chaque arrêté comptable, le solde des comptes de positions de change est porté en résultat.

#### **OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

Les charges et produits relatifs aux IFAT utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément identifié, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Concernant des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts.

#### **AUTRES ENGAGEMENTS**

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées au hors bilan dans le compte « Autres engagements reçus ».

#### **FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL**

SG SCF n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

#### **TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES**

Conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, la société Société Générale SCF ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;

les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

La Société Générale SCF a procédé à une restructuration de ses actifs.

Les mouvements relatifs aux emprunts obligataires ont été les suivants :

Remboursement par série 3 d'un montant de 2 250 millions de euros à l'échéance du 27 mars 2019, qui était couverte par un cross currency swap de 2 250 millions d'euros arrivé à échéance à cette date ;

Remboursement par série 8 d'un montant de 50 millions de USD à l'échéance du 21 mai 2019, qui était couverte par un cross currency swap de 50 millions d'USD arrivé à échéance à cette date ;

Nouvelle émission par série 43 pour un montant de 2 500 millions d'euros au taux fixe avec une échéance fixée au 29 juillet 2021.

Les mouvements relatifs au prêt de remplacement ont été les suivants :

A la date de 28 décembre 2018 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 240 millions avec une échéance fixée au 29 mars 2019 ;

A la date de 29 mars 2018 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 240 millions avec une échéance fixée au 28 juin 2019 ;

A la date de 29 juin 2019 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 240 millions avec une échéance fixée au 30 septembre 2019 ;

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La Société Générale SCF n'a conclu aucun swap ou émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 30 juin 2019.

**INFORMATIONS  
BILAN ET RESULTAT**

## INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

### Operations Interbancaires Et Assimilees

#### Note 2

#### OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Caisses			
Banques centrales	19	8	11
Comptes courants postaux			
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>11</b>

Creances Sur Les Etablissements De Credit

**Note 3**

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'EUR)	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
<b>Comptes et prêts</b>	8 507 358	8 496 364	8 419 047
<b>A vue :</b>	<b>7 358</b>	<b>9 037</b>	<b>6 720</b>
Comptes ordinaires	7 358	9 037	6 720
Prêts et comptes au jour le jour	-	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-	-
<b>A terme :</b>	<b>8 500 000</b>	<b>8 487 327</b>	<b>8 412 327</b>
Prêts et comptes à terme	8 500 000	8 484 327	8 412 327
Prêts subordonnés et participatifs	-	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-	-
<b>Créances rattachées</b>	<b>12 732</b>	<b>7 889</b>	<b>11 908</b>
<b>Créances douteuses</b>			
<b>Total brut</b>	<b>8 520 090</b>	<b>8 504 253</b>	<b>8 430 955</b>
<b>Dépréciations</b>			
<b>Total net</b>	<b>8 520 090</b>	<b>8 504 253</b>	<b>8 430 955</b>
<b>Titres reçus en pension</b>			
<b>Créances rattachées</b>			
<b>Total</b>	<b>8 520 090</b>	<b>8 504 253</b>	<b>8 430 955</b>

## Immobilisations Corporelles Et Incorporelles

### Note 4

#### 1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Valeur brute 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 30/06/2019	Amortissement provisions et dépréciations cumulés	Valeur nette 30/06/2019
<i>(En milliers d'EUR)</i>							
Immobilisations incorporelles	3				3	(3)	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-	-	-	-
Terrains					-		-
Constructions					-		-
Installations techniques					-		-
Matériels et outillages					-		-
Autres					-		-
<b>Total</b>	<b>3</b>	-	-	-	<b>3</b>	<b>(3)</b>	-

#### Amortissement Des Immobilisations Corporelles Et Incorporelles

#### 2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Montant au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 30/06/2019
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles	(3)				(3)
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-	-
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques					-
Matériels et outillages					-
Autres					-
<b>Total</b>	<b>(3)</b>	-	-	-	<b>(3)</b>

#### Ventilation Des Dotations

#### 3 - VENTILATION DES DOTATIONS

	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2019
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles					-
<b>Immobilisations corporelles</b>					-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-



## Dettes Envers Les Etablissements De Credit

### Note 6

#### DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'EUR)	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
<b>Dettes à vue :</b>	-	-	-
Dépôts et comptes ordinaires			
Comptes et emprunts au jour le jour			
Valeurs données en pension au jour le jour			
<b>Dettes à terme :</b>	-	200 000	-
Emprunts et comptes à terme		200 000	
Valeurs données en pension à terme			
Dettes rattachées	7	31	5
Titres donnés en pension			
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>200 031</b>	<b>5</b>

## Dettes Représentées Par Un Titre

### Note 7

#### DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires	8 260 000	8 053 668	8 182 890
Autres dettes représentées par un titre			
<b>Sous-total</b>	<b>8 260 000</b>	<b>8 053 668</b>	<b>8 182 890</b>
Dettes rattachées	56 453	187 432	91 370
<b>Total</b>	<b>8 316 453</b>	<b>8 241 100</b>	<b>8 274 259</b>

## Autres Passifs Et Comptes De Regularisation

### Note 8

#### AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'EUR)	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
<b>Opérations sur titres</b>	-	-	-
Dettes et titres empruntés			
Autres dettes de titres			
<b>Autres passifs</b>	<b>1 619</b>	<b>4 295</b>	<b>1 898</b>
Compte courant SG impôt groupe	1619	4 032	1 898
Versement restant à effectuer sur titres			
Créditeurs divers	-	-	-
Dettes fiscales et sociales		263	-
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>17 066</b>	<b>10 187</b>	<b>10 249</b>
Charges à payer	4 502	5 733	4 516
Dettes envers les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle			
Dettes représentées par un titre			
Autres passif	2 413	3 093	1 992
Comptes de régularisation	2 089	2 640	2 524
Dettes subordonnées			
Impôts différés			
Produits constatés d'avance	11 548	3 226	4 236
Produits constatés d'avance sur primes d'émission	11 548	3 226	4 236
Autres comptes de régularisation	1 016	1 228	1 497
Gains à étaler sur soulte	1 016	1 228	1 497
<b>Total</b>	<b>18 685</b>	<b>14 482</b>	<b>12 147</b>

## Evolution Des Capitaux Propres

### Note 9

#### 1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	30/06/2019
<b>Origine :</b>	<b>90 023</b>
Report à nouveau antérieur	82 794
Résultat de la période	7 229
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
<b>Affectation (1) :</b>	<b>90 023</b>
Réserve légale	361
Autres réserves	-
Dividendes	-
Autres répartition	-
Report à nouveau	89 661

1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2018 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 15 mai 2019.

#### 2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 15 000 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

#### 3 - VENTILATION DES RESERVES

(En milliers d'EUR)	Montant
Réserve légale	4 719
Réserves statutaires	
Autres réserves	
<b>Total</b>	<b>4 719</b>

## Variation Des Capitaux Propres

### Note 9 (suite)

#### 4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
Capital	150 000			150 000	-	-	150 000
Primes d'émission	-			-	-	-	-
Réserves	4 358			4 358	361	-	4 719
Ecart de réévaluation	-			-	-	-	-
Provisions règlementées	-			-	-	-	-
Subvention d'investissement	-			-	-	-	-
Report à nouveau	82 794			82 794	6 867	-	89 661
Résultat de l'exercice	3 518	3 711		7 228	2 975	7 228	2 975
Distribution				-			-
<b>Total</b>	<b>240 669</b>	<b>3 711</b>		<b>244 380</b>	<b>10 203</b>	<b>7 228</b>	<b>247 355</b>

## Produits Et Charges D'interets

### Note 10

#### 1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(En milliers d'EUR)	Charges	Produits	Net 2019	Net fin 2018	Net mi 2018
<b>Sur opérations avec les établissements de crédit :</b>	<b>1 345</b>	<b>25 125</b>	<b>23 780</b>	<b>66 187</b>	<b>33 340</b>
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les éta de crédit	1 345	25 125	23 780	66 187	33 340
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
<b>Sur opérations avec la clientèle :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances commerciales			-		
Autres concours à la clientèle			-		
Comptes ordinaires débiteurs			-		
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
<b>Sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>88 499</b>		<b>(88 499)</b>	<b>(256 352)</b>	<b>(133 916)</b>
<b>Sur dettes subordonnées</b>			<b>-</b>		
<b>Autres intérêts et produits ou charges assimilés</b>	<b>8 178</b>	<b>80 140</b>	<b>71 962</b>	<b>206 042</b>	<b>108 561</b>
<b>Total</b>	<b>98 022</b>	<b>105 265</b>	<b>7 243</b>	<b>15 877</b>	<b>7 985</b>

#### 2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(En milliers d'EUR)	2019	Fin 2018	Mi 2018
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable			
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme			
Part dans les entreprises liées			
Autres			
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Produit Net Des Commissions

### Note 11

#### PRODUIT NET DES COMMISSIONS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Charges	Produits	Net 2019	Net fin 2018	Net mi 2018
Opérations avec les établissements de crédit			-		
Opérations avec la clientèle			-		
Opérations sur titres			-		
Opérations de crédit bail et assimilées			-		
Opérations de location simple			-		
Opérations de change et sur instruments financiers			-		
Engagement de financement et de garantie			-		
Prestations de services et autres		-	-	(1)	-
<b>Total</b>		-	-	<b>(1)</b>	-

## Charges Generales D'exploitation

### Note 12

#### 1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(En milliers d'EUR)	2019	Fin 2018	Mi 2018
<b>Frais de personnel</b>	-	-	-
Salaires et traitements			
Charges sociales et fiscales sur rémunérations			
Autres			
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(2 613)</b>	<b>(4 585)</b>	<b>(2 554)</b>
Impôts et taxes	(470)	(926)	(430)
Services extérieurs	(2 167)	(3 659)	(2 124)
Autres			
<b>Total</b>	<b>(2 617)</b>	<b>(4 585)</b>	<b>(2 554)</b>

[1] SG SCF n'emploie pas de personnel salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

[2] Les services extérieurs facturés par le groupe au 30/06/2019 s'élèvent à 2 167 K euros contre 2 124 K euros au 30/06/2018.

Effectif Moyen

**Note 12 (suite)**

2 - EFFECTIF MOYEN

			2019	Fin 2018	Mi 2018
	France	Etranger			
Cadres			-		
Non cadres			-		
	<b>Total</b>	-	-	-	-

3 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été allouée à l'organe de direction.

## Impôts Sur Les Benefices

### Note 13

#### 1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)	2019	Fin 2018	Mi 2018
Charge fiscale courante	1 619	4 032	1 898
Charge fiscale différée			
<b>Total</b>	<b>1 619</b>	<b>4 032</b>	<b>1 898</b>

#### 2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit	Impôt net imputé	
<b>Ventilation résultats</b>						
1 - Taxé au taux normal	4 594	108	1 567		1 567	3 027
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)</b>	<b>4 594</b>	<b>108</b>	<b>1 567</b>		<b>1 567</b>	<b>3 027</b>
3 - Taxé au taux normal					-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>II. COUT DU RISQUE (3 + 4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>4 594</b>	<b>108</b>	<b>1 567</b>		<b>1 567</b>	<b>3 027</b>
5 - Taxé au taux normal					-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)</b>	<b>4 594</b>	<b>108</b>	<b>1 567</b>		<b>1 567</b>	<b>3 027</b>
<b>VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>					-	-
<b>DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					-	-
<b>IMPOT COURANT</b>			<b>1 567</b>		<b>-</b>	<b>1 567</b>
IMPOT DIFFERE						-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE						-
CONTRIBUTIONS			52			52
AUTRES (à préciser)						-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 594</b>	<b>98</b>	<b>1 619</b>		<b>-</b>	<b>2 975</b>

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance



**ENGAGEMENTS FINANCIERS,  
AUTRES INFORMATIONS**

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**  
**Operations Non Inscrites Au Bilan**

**Note 14**

**OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.  
 Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.  
 Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

**1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES**

**1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	30/06/2019
<b>Engagements donnés :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		
<b>Engagements reçus :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		

**1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	30/06/2019
<b>Titres à livrer</b>		
		-
<b>Titres à recevoir</b>		
		-

**1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX**

**1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS**

Engagements reçus de la Société Générale : Créances remises en garantie et Bonds Collatéraux:

11 833 775



## Operations En Devises

### Note 15

#### OPERATIONS EN DEVISES

(En milliers d'EUR)

Devise	30/06/2019				31/12/2018				
	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer	
EUR	8 582 496	8 582 501			8 698 568	8 698 568			37 327
USD	5				1 424	1 424	43 668		
GBP									
JPY									
Autres									
<b>Total</b>	<b>8 582 501</b>	<b>8 582 501</b>			<b>8 699 992</b>	<b>8 699 992</b>	<b>43 668</b>		<b>37 327</b>

La position de change bilancielle induite des montages emprunts obligataires en USD et prêts EUR est parfaitement couverte par la position de change symétrique des "Cross currency interest rate swap".

Position de change portée en résultat : 0

=

## Note 16

## 1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'EUR)	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total		
				30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
<b>Opérations fermes</b>	-	2 900 000	-	2 900 000	5 193 668	5 322 889
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	-	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt						
contrats à terme de change						
autres contrats à terme						
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	-	2 900 000	-	2 900 000	5 193 668	5 322 889
swaps de taux d'intérêt		2 900 000		2 900 000	5 193 668	5 322 889
swaps financiers de devises						
FRA						
autres						
<b>Opérations conditionnelles</b>	-	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt						
option de change						
option sur actions et indices						
autres options						
<b>Total</b>	-	2 900 000	-	2 900 000	5 193 668	5 322 889

[1] Juste valeur des opérations qualifiées de couverture : La juste valeur des swaps de taux contractés par la SG SCF s'établit au 30/06/2018 à 3 196 534 599 euros.

## 2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

(En milliers d'EUR)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêts Euro	80 000	2 520 000	300 000	2 900 000
Swaps de taux d'intérêts devise USD contre valeur euro			-	-
<b>Total</b>	80 000	2 520 000	300 000	2 900 000

## Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir

### Note 17

#### EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Durée restant à courir au 30.06.2019				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
<b>EMPLOIS</b>					
Créances sur les établissements de crédit	260 090	80 000	5 030 000	3 150 000	8 520 090
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
					-
<b>RESSOURCES</b>					-
Dettes envers les établissements de crédit	8				8
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	13	136 440	5 030 000	3 150 000	8 316 453

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes semestriels de la SA SOCIETE GENERALE SCF sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

INTEGRATION FISCALE

La Société SOCIETE GENERALE SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2005

Son résultat fiscal ayant servi de base de calcul à l'impôt est le suivant :

Bénéfice à court terme de 4 594 050 €

Bénéfice à long terme de €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 1 618 939 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

## Informations Concernant Les Entreprises Liees

### Note 20

#### INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En milliers d'EUR)</i>	<b>30/06/2019</b>	<b>Part entreprises liées</b>
<b>Postes de l'actif</b>		
Créances sur les établissements de crédit	8 520 090	8 520 090
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	62 246	51 812
<b>Postes du passif</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	8	8
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	8 316 453	5 209 665
Autres passifs et comptes de régularisation	18 902	4 795
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
<b>Postes du hors bilan</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Opérations en devises	5	5
Engagements sur instruments financiers à terme	2 900 000	2 900 000
Autres engagements	11 833 775	11 833 775
Engagements douteux		
<b>Postes du compte de résultat</b>		
Intérêts et produits assimilés	105 265	105 265
Revenus des titres à revenu variable	-	-
Produits de commissions	-	-
Intérêts et charges assimilés	(98 022)	(23 776)
Charges de commissions	-	-

Autres charges d'exploitation bancaires	(590)	(13)
Autres frais administratifs	(2 617)	(1 398)

**Note 21**

---

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 30/06/2019, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	12 095.00 €
ERNST & YOUNG	:	12 095.00 €

## Ventilation Des Produits Bancaires

### Note 22

#### VENTILATION DES PRODUITS BANCAIRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Produits France	Produits Export	2019	Fin 2018	Mi 2018
Intérêts et produits assimilés	105 265		105 265	320 579	166 606
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées			-	-	-
Produits sur opérations de location simple			-	-	-
Revenus des titres à revenu variable			-	-	-
Produits de commissions			-	-	-
Gains de change			-	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire			-	-	-
<b>Total</b>	<b>105 265</b>	<b>-</b>	<b>105 265</b>	<b>320 579</b>	<b>166 606</b>

## Tableau Des Flux De Tresorerie

### Note 23

#### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Résultat de l'exercice	2 975	7 229
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation		-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit		-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement		-
Dotations nettes aux provisions/crédit		-
Gains nets sur la cession d'immobilisations		-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	91	(235)
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	117 590	1 204 684
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres actifs	(87)	(77)
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	5 110	(2 549)
Emissions nettes d'emprunts		
Flux sur autres passifs	(2 676)	230
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation</b>	<b>123 003</b>	<b>1 209 281</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Flux liés à la cession de :		
- Actifs financiers		-
- Immobilisations corporelles et incorporelles		-
Décaissements pour l'acquisition de :		
- Actifs financiers		-
- Immobilisations corporelles et incorporelles		-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement		-
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>		<b>-</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions		-
Dividendes versés		-
Emissions nettes de dettes subordonnées		-
Autres	(124 670)	(1 209 740)
<b>Trésorerie nette due aux activités de financement</b>	<b>(124 670)</b>	<b>(1 209 740)</b>
<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>(1 667)</b>	<b>(459)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		
Trésorerie à l'ouverture	9 044	9 503
Trésorerie à la clôture	7 377	9 044
<b>Net</b>	<b>(1 667)</b>	<b>(459)</b>
Caisse et banques centrales	19	8
Opérations à vue avec les établissements de crédit	7 358	9 036
<b>TOTAL</b>	<b>7 377</b>	<b>9 044</b>

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française.

## **4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**

---

**DELOITTE & ASSOCIES**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense  
S.A. au capital de € 1.723.040  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

### **Société Générale SCF**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019

#### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires de la Société Générale SCF,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la Société Générale SCF, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris-La Défense, le 27 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Marjorie Blanc-Lourme

Guillaume Mabille

## 5. LISTE DES OBLIGATIONS FONCIERES EN VIE AU 30 JUIN 2019

ISIN	Série	Devise	Encours	Date d'émission	Date de maturité	Date de maturité étendue	Type de taux d'intérêt	Taux
FR0013416823	43	EUR	2 500 000 000,00	29/04/2019	29/07/2021	29/07/2022	Fixe	0,0000%
FR0013269552	42	EUR	1 000 000 000,00	21/07/2017	21/07/2027	21/07/2028	Variable	Euribor 3M + 29 bps
FR0013269529	41	EUR	500 000 000,00	21/07/2017	21/07/2026	21/07/2027	Variable	Euribor 3M + 24 bps
FR0013269537	40	EUR	500 000 000,00	21/07/2017	21/07/2025	21/07/2026	Variable	Euribor 3M + 20 bps
FR0013121381	39	EUR	50 000 000,00	22/02/2016	22/02/2028	22/02/2029	Variable	Euribor 3M + 50 bps
FR0012881878	38	EUR	500 000 000,00	05/08/2015	05/08/2033	05/08/2034	Fixe	1,5870%
FR0011993765	37	EUR	300 000 000,00	25/06/2014	25/06/2028	25/06/2028	Variable	Euribor 3M + 39 bps
FR0011280262	33	EUR	150 000 000,00	09/07/2012	09/07/2032	09/07/2032	Fixe	3,5000%
FR0011001684	32	EUR	1 000 000 000,00	03/02/2011	03/02/2023	03/02/2023	Fixe	4,2500%
FR0010959346	31	EUR	70 000 000,00	04/11/2010	04/11/2023	04/11/2023	Fixe	3,6200%
FR0010953844	30	EUR	10 000 000,00	27/10/2010	27/10/2020	27/10/2020	Variable	Euribor 3M + 42 bps
FR0010859603	28	EUR	80 000 000,00	24/02/2010	24/02/2021	24/02/2021	Fixe	3,7670%
FR0010859512	27	EUR	80 000 000,00	24/02/2010	26/10/2020	26/10/2020	Fixe	3,7300%
FR0010859470	26	EUR	40 000 000,00	24/02/2010	24/07/2020	24/07/2020	Fixe	3,6530%
FR0010859504	25	EUR	40 000 000,00	24/02/2010	25/05/2020	25/05/2020	Fixe	3,6440%
FR0010859496	24	EUR	40 000 000,00	24/02/2010	24/02/2020	24/02/2020	Fixe	3,6150%
FR0010855155	23	EUR	1 000 000 000,00	15/02/2010	15/02/2022	15/02/2022	Fixe	4,1250%
FR0010855155	23	EUR	250 000 000,00	30/06/2010	15/02/2022	15/02/2022	Fixe	4,1250%
		EUR	150 000 000,00	07/05/2009	07/05/2029	07/05/2029	Variable	CMS EUR 10A
<b>TOTAL</b>		<b>EUR</b>	<b>8 260 000 000,00</b>					

Le régime juridique de ces obligations relève du droit français, excepté pour l'émission non listée qui relève du droit allemand.

Il appartient aux porteurs d'OF de déterminer l'éligibilité de ces obligations à leur ratio LCR selon les critères définis dans le Règlement Délégué (UE) 2015/61 relatif au LCR du 10 octobre 2014.

## 6. GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES UTILISES

---

### Tableau des acronymes

Acronyme	Définition
CRD IV	Capital Requirement Directive IV
CRR	Capital Requirement Regulation
LCR	Liquidity Coverage Ratio
OF	Obligation Foncière
SCF	Société de Crédit Foncier

---

### Glossaire

**Collatéral** : actif transférable ou garantie apportée, servant de sûreté au remboursement d'un prêt dans le cas où le bénéficiaire de ce dernier ne pourrait pas satisfaire à ses obligations de paiement.

**Covered Bond** : Obligation sécurisée par du Collatéral bénéficiant d'un privilège légal destiné à garantir le remboursement des titres souscrits par les porteurs.

**Cover Pool** : Portefeuille d'actifs éligibles destiné à couvrir le risque de crédit pris par les porteurs d'OF.

**CRD IV/CRR** : la directive 2013/36/UE (CRD IV) et le règlement (UE) no 575/2013 (CRR).

**Emission retained** : émission souscrite par SOCIETE GENERALE.

**Notation** : évaluation, par une agence de notation financière (Moody's et Standard & Poor's) concernant Société Générale SCF), du risque de solvabilité financière d'un émetteur ou d'une opération donnée (Covered Bonds).

**Obligation Foncière** : Obligation émise par des sociétés de crédit foncier et bénéficiant du privilège défini à l'article L.513-11 du Code monétaire et financier afin de financer des opérations mentionnées aux articles L.513-3 à L.513-7 du Code monétaire et financier.

**Obligation** : une obligation est une fraction d'un emprunt, émis sous la forme d'un titre, qui est négociable et qui, dans une même émission, confère les mêmes droits de créance sur l'émetteur pour une même valeur nominale.

**Ratio de couverture** : ratio réglementaire défini à l'article L.513-12 du Code monétaire et financier. Il correspond au rapport du total des éléments d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas

échéant après pondération, y compris les valeurs de remplacement, sur le total des ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.513-11 du Code monétaire et financier (ressources dites privilégiées).

**Ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio)** : ce ratio vise à favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque. Le LCR oblige les établissements de crédit à détenir un stock d'actifs sans risque, liquidable facilement sur les marchés, pour faire face aux paiements des flux sortants nets des flux entrants pendant trente jours de crise, sans soutien des banques centrales. (Source : texte bâlois de décembre 2010).

**Risque de crédit** : risque de pertes résultant de l'incapacité des clients de l'établissement de crédit, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers.

**Risque de liquidité** : risque de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie sortants ou à ses besoins de collatéral dans le cadre des appels de marge au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

**Risque opérationnel (y compris le risque comptable et environnemental)** : risque de pertes ou de sanctions notamment du fait de défaillances des procédures et systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs.

**Risque structurel de taux d'intérêt et de change** : risques de pertes ou de dépréciations sur les actifs du Groupe en cas de variation sur les taux d'intérêt et de change. Les risques structurels de taux d'intérêt et de change sont liés aux activités commerciales et aux opérations de gestion propre.

**Risque de transformation** : apparaît dès lors que des actifs sont financés par des ressources dont la maturité est différente. On parle de transformation quand les actifs ont une maturité plus longue que les passifs et d'anti-transformation dès lors que des actifs sont financés par des ressources dont la maturité est plus longue.

**Taux de surdimensionnement** : est calculé comme le rapport de l'encours des actifs apportés à titre de garantie sur l'encours d'Obligations Foncières. Il permet de couvrir le risque de crédit pris par les investisseurs d'OF.

## **7. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

---

### **7.1. Responsable du rapport financier semestriel**

M. Vincent ROBILLARD, Directeur Général Délégué de Société Générale SCF

### **7.2. Attestation du Responsable**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 7 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux, le 30 septembre 2019

**Le Directeur Général Délégué**

**M. Vincent ROBILLARD**